

Programme et calendrier d'une assemblée régionale de citoyens

Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme – avril 2002

Document publié sur le site web des Assemblées de citoyens

<http://www.assemblees-citoyens.net>

licence Creative Commons Attribution-Non commercial-Share Alike 2.0

La démarche de préparation de l'Assemblée mondiale de citoyens à Lille et le déroulement de cette Assemblée fournissent un nouveau modèle démocratique qui peut être mis en œuvre à une échelle locale. La proposition opérationnelle ci-jointe, adaptable à plusieurs échelles territoriales a été faite à l'origine, en réponse au souhait de la société régionale du Nord Pas de Calais, de poursuivre le travail collectif assuré à l'occasion de l'Assemblée de Lille. La méthodologie de l'Assemblée mondiale est adaptée en étalant le processus de travail sur 18 à 24 mois.

1. Les objectifs

Une Assemblée régionale de citoyens est un processus s'étalant sur 18 à 24 mois.

Il a pour objectif de faire émerger de tous les milieux sociaux et professionnels d'une région, une vision et des perspectives face aux mutations du 21ème siècle puis de mettre en dialogue les perspectives des uns et des autres pour faire émerger des priorités et des stratégies communes.

La mondialisation, interdépendance irréductible entre les sociétés et entre l'humanité et la biosphère appelle de nouvelles régulations démocratiques. Celles-ci, à leur tour, nécessitent un renouvellement des outils de la démocratie et de nouvelles formes de liens entre le local et le global pour que les citoyens, individuellement et collectivement, ne se sentent pas impuissants face à des problèmes nouveaux dont l'échelle et la complexité les dépassent.

L'Assemblée régionale de citoyens permet d'élaborer une pensée collective sur l'avenir de la région en l'inscrivant dans une vision de l'évolution de l'Europe et de la planète toute entière.

L'Assemblée régionale est une suite majeure de l'Assemblée mondiale. Elle s'inspire des trois mêmes principes : des mutations majeures nous attendent, qu'il faut identifier et préparer ; la construction de perspectives communes part de la conscience de la diversité géographique et socio-professionnelle des situations et des points de vue ; la démocratie

se fonde moins sur une mise en scène des désaccords que sur l'identification des valeurs, des intérêts, des défis et des engagements communs qui sont le ciment de la communauté et fondent le « vivre ensemble ».

L'Assemblée régionale bénéficie doublement de son inscription dans un processus mondial d'alliance : d'abord en utilisant et en perfectionnant les outils méthodologiques développés pour l'Assemblée mondiale ; ensuite en bénéficiant, dans de nombreux domaines, des analyses et propositions élaborées à l'échelle internationale, dans le cadre des chantiers et collèges de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire.

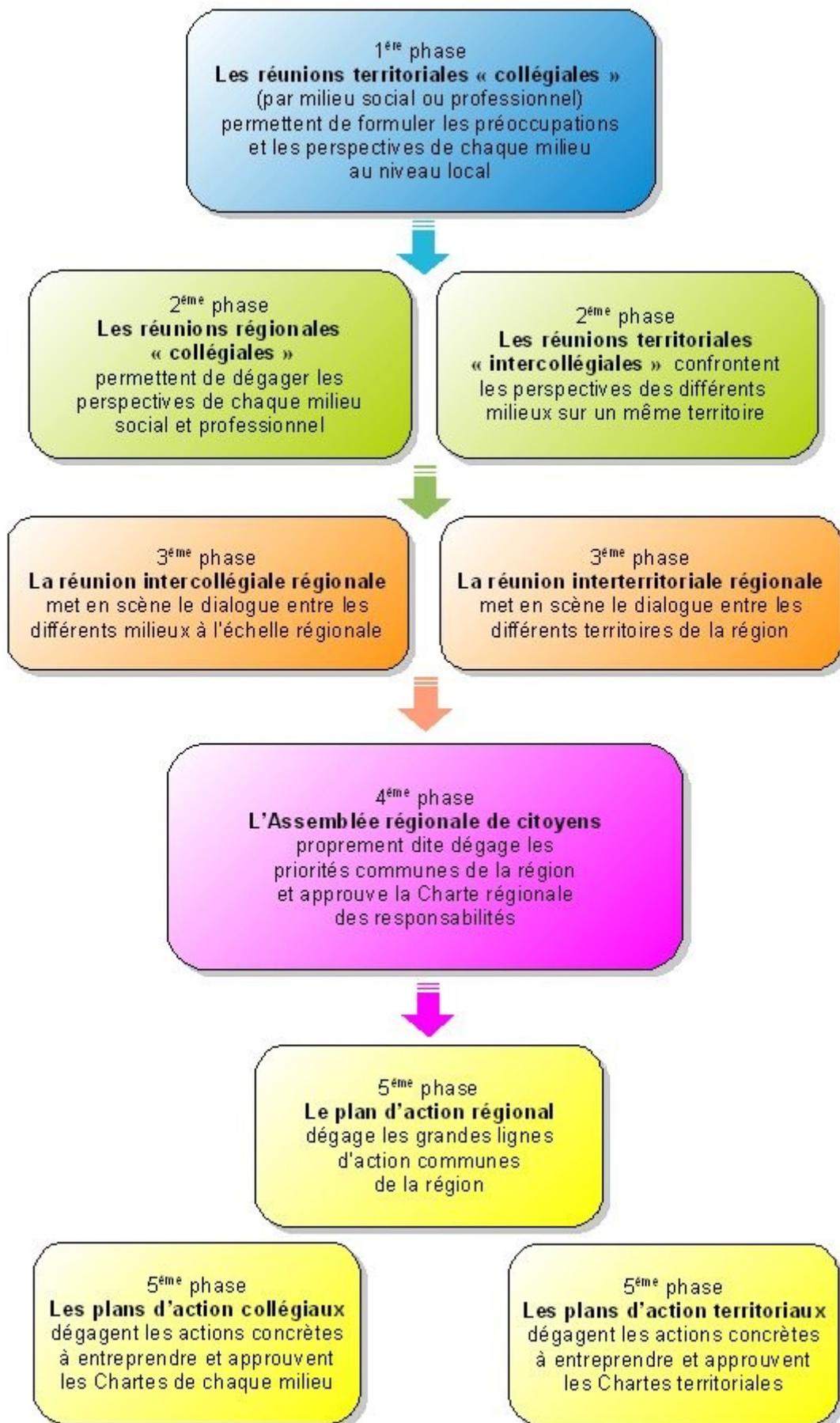
2. Le programme et le calendrier

Le processus d'Assemblée régionale de citoyens est identique à l'itinéraire suivi pendant huit jours par les 400 participants de l'Assemblée mondiale. Cet itinéraire comporte trois étapes :

- l'étape de diagnostic et de valorisation des perspectives de chaque milieu
- l'étape de mise en commun et l'esquisse de stratégies communes
- l'étape de retour aux situations particulières et l'élaboration de plans d'action.

Dans le cas de l'Assemblée mondiale, l'extrême diversité des participants venant du monde entier a imposé l'unité de temps de la rencontre : les participants ne pouvaient être réunis qu'une seule fois et la totalité de l'itinéraire devrait être parcourue en huit jours, à marches forcées. L'Assemblée régionale, elle, bénéficie de l'unité de lieu : les rencontres y sont faciles ; le processus peut être alors étalé sur dix-huit mois.

Le schéma ci-après résume les étapes de l'itinéraire



La première phase est avant tout une phase de découverte mutuelle, de diagnostic, d'expression de l'expérience de chacun, de mise en lien des réflexions locales avec des réflexions internationales. Les deuxième, troisième et quatrième phases sont avant tout des phases d'élaboration de la stratégie : mise en évidence des défis communs, confrontation des expériences, formulation des grandes lignes de mutations à entreprendre. La cinquième phase est avant tout opérationnelle : elle cherche à identifier les « premiers pas » concrets à entreprendre par chacun.

Le calendrier peut se décomposer en trois étapes de six mois :

- une première étape préparatoire
- une deuxième étape « locale » correspondant aux phases 1, 2 et 3
- une troisième étape d'Assemblée régionale proprement dite, correspondant aux phases 4 et 5.
- La phase 4, l'Assemblée régionale proprement dite, conclue par l'adoption d'un agenda régional et par une Charte régionale, est la phase d'intensité maximale, réunissant - l'espace d'un week-end – plusieurs milliers de personnes.

La première phase, phase préparatoire, permet de préparer toutes les conditions opérationnelles du processus. La décentralisation des initiatives, par milieu et par territoire, suppose en effet l'adoption d'outils méthodologiques communs, donc les ressources humaines et techniques correspondantes :

- mise au point des guides méthodologiques (les étapes d'un travail collégial ou territorial ; la réalisation de fiches d'expérience ; l'utilisation du logiciel de synthèse cartographique, la création du site web « Assemblée régionale de citoyens », l'animation de forums Internet, l'élaboration des cahiers de propositions, la discussion d'une Charte éthique,...)
- diffusion et popularisation de l'idée en s'appuyant sur les médias, sur les institutions publiques, sur les collectivités locales, sur le tissu associatif
- constitution d'un pool de ressources humaines capables d'animer les processus locaux et sessions de formation de ces ressources humaines
- établissement d'une base documentaire